

NOTE SYNTHÉTIQUE ANNEXÉE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

1/ Éléments de contexte :

La commune nouvelle de Val d'Arcomie regroupe depuis le 1^{er} janvier 2016 les anciennes communes de Loubaresse, Faverolles, Saint-Just et Saint-Marc. Ces quatre communes demeurent des communes déléguées avec leurs maires délégués et leurs mairies annexes. Le chef-lieu est situé sur l'ancienne commune de Loubaresse. La population totale de Val d'Arcomie est de 1.015 habitants pour une superficie de 86 km² et compte autour de 460 logements principaux et 302 résidences secondaires. On y dénombre près d'une cinquantaine d'artisans et commerçants et environ 70 exploitations agricoles. La commune de Val d'Arcomie possède de nombreux équipements : 2 écoles scindées en 2 sites et regroupant près d'une centaine d'élèves, 2 campings, 2 aires pour camping-cars, 7 gîtes, 6 mobil-homes, 5 chalets, 1 piscine découverte, 2 terrains de tennis et propose 27 logements locatifs, offre complétée par 23 locations privées. On dénombre également 1 site d'escalade et de multiples activités nautiques.

La commune fait partie de la communauté de communes de Saint-Flour Communauté et adhère au Syndicat Mixte du Lac de Garabit Grandval.

Outre le budget principal, la commune gère 4 budgets annexes : l'eau, l'assainissement, le bâtiment de stockage et le Lotissement du Petit Bois.

2/ Priorités du budget 2020 :

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 1 101 461.51 €. Les principales réalisations ont été la réhabilitation de la salle communale de Saint-Marc, la rénovation de la salle polyvalente de Faverolles et la mise en place d'un réseau de chaleur communal, l'étanchéité et la stabilité du bâtiment de la mairie annexe de Saint-Just, la réfection de voiries communales et chemins ruraux, les travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux.

3/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal :

Fonctionnement

Recettes	2020	Dépenses	2020
70 Produits des services, domaine	63565,00 €	011 Charges à caractère général	308.005,78 €
73 Impôts et taxes	585 104,85 €	012 Charges de personnel	526 411,32 €
74 Dotations, subv., particip.	564 489,96 €	014 Atténuations de produits	40 924,00 €
75 Autres produits gestion courante	166 788,73 €	65 Autres charges gestion courante	211 341,31 €
76 Produits financiers	39,12 €	66 Charges financières	41 068.81,37 €
77 Produits exceptionnels	29 191,72 €	67 Charges exceptionnelles	11 735,78 €
013 Atténuations de charges	30 445,76 €	68 Dotations aux amortissements	0.00€
002 Excédent fonctionnem. reporté	71 625,66 €	Dépenses d'ordre	64 295,89 €
Recettes d'ordre	0,00 €		
TOTAL	1 439 675.14 €	TOTAL	1 203 782.89 €

2020		2020	
Recettes	2020	1 413 339,89 €	TOTAL
13 Subventions	273 423,29 €		
16 Cautions	4 500,00 €		
10 FCTVA, taxe d'aménagement	120 692,00 €		
1068 Affectation réserves	953.225,51 €		
20 Immobilisations incorporelles	0 €		
21 Immobilisations corporelles	0 €		
040 Dotations aux amortissements	64 295,89 €		
Recettes d'ordre	64 295,89 €		
TOTAL	1 413 339,89 €		
Dépenses	2020		TOTAL
20 Immobilisations incorporelles	0 €		
204 Subventions d'équipement	0 €		
21 Immobilisations corporelles	0 €		
23 Immobilisations en cours	986 753,230 €		
13 Subventions d'investissement	0 €		
16 Emprunts, cautions	114 708,28 €		
040 Travaux en régie	0 €		
001 Déficit reporté	337 609,75,69 €		
Dépenses d'ordre	0 €		
TOTAL	1 101 461,51 €		

4/ Consolidation des budgets :

Investissement		Recettes		Dépenses		Fonctionnement	
Budget principal	1.203.782,89 €	1.439.625,14 €	1 101.461,51 €	521.306,00 €	1.413.339,89 €	353.907,00 €	
Eau	288.424,29 €	288.363,67 €	102.650,87 €	149.416,00 €	91.711,95 €	137.946,00 €	
Assainissement	48.260,51 €	45.851,52 €	18.146,23 €	129.288,00 €	36.515,95 €		
Bâtiment stockage	13.088,05 €	37.860,66 €	20.749,84 €		20.066,70 €		
Lotissem. Petit Bois	64.517,54 €	10.041,54 €	8.927,43 €		63 689,00 €		
TOTAL	1.618.073,28	1.821.712,53	1.251.935,88	800.010,00	1.625.323,49	491.853,00	

5 / Niveau des taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 9,81 %
 Taxe foncière propriétés bâties : 13,81 %
 Taxe foncière propriétés non bâties : 101,33 %

6 / Principaux ratios :

- Excédent brut de fonctionnement : 427 € par habitant (département 301 €, régional 190 €, national 170 €)
- Résultat comptable : 749 € par habitant (département 271 €, régional 161 €, national 147 €)
- Capacité d'autofinancement brute : 801 € par habitant (département 288 €, régional 171 €, national 157 €)
- Capacité d'épargne nette : 696 € par habitant (département 166 €, régional 94 €, national 89 €)
- Encours des dettes bancaires et assimilées : 1.167.791 € soit 1.147 € par habitant (département 966 €, régional 703 €, national 588 €)
- Annuités des dettes bancaires et assimilées : 154.595 € soit 152 € par habitant (département 152 €, régional 98 €, national 85 €)

7 / Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

La commune emploie 12 agents titulaires, 6 agents contractuels, 1 emploi aidé et 3 emplois saisonniers. Le montant des charges de personnel et frais assimilés pour l'année 2020 s'est élevé à 526 411,32 €